



COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE LA REUNION

177 Chaussée ROYALE - Résidence La Chapelle - 97460 SAINT PAUL
Tél : 0262 22 64 08 - Fax : 0262 45 22 55 - Email fcrun@wanadoo.fr



REGLEMENT PARTICULIER

«GRAND PRIX D'OUVERTURE »

DIMANCHE 22 MARS 2009

MODIFICATION

Départ et Arrivée : Rue Jules Verne face à DAVOM O.I., à droite rue Sully Prud'hommes, rond point Rose des Vents, à droite Boulevard des Mascareignes, rond point Tamatave, à droite Voie Portuaire, à droite rue Jules Verne.

CIRCUIT de 3,800 Kms

CATEGORIES ET HORAIRES :

| | | | |
|----------------------|---------|----------|----------------|
| Pass'Cyclisme : | 08 h 00 | 17 tours | soit 64.600 Km |
| Cadets : | 09 h 30 | 15 tours | soit 57.000 km |
| Minimes : | 09 h 31 | 08 tours | soit 30.400 km |
| Féminines : | 09 h 32 | 08 tours | soit 30.400 km |
| Poussins : | 11 h 30 | 1/2 tour | soit 1.500 Km |
| Benjamins : | 11 h 35 | 02 tours | soit 7.600 Km |
| Pupille : | 11 h 37 | 01 tour | soit 3.800 Km |
| Cat. 1/2/3 juniors : | 13 h 00 | 25 tours | soit 95.000 Km |

Les Féminines auront un classement Minime/Cadette et Junior/Senior.

Arrêt de l'émargement 15 minutes avant chaque départ.

ENGAGEMENT : 6.00 € - La liste des engagés par catégorie : Minime – Féminine – Cadet – Pass'Cyclisme – Cat. 1/2/3 Junior - devra être transmise au Comité avant le jeudi 19 mars 16h00.

DEPANNAGE : A pied autour du circuit sur le côté droit de la chaussée pour toutes les catégories.

RAVITAILLEMENT :

- Autorisé pour les Pass'Cyclisme du 10^{ème} au 15^{ème} tour.
- Autorisé pour la Cat. 1/2/3 uniquement à pied sur le côté droit de la chaussée la zone de ravitaillement est la suivante : du 10^{ème} tour jusqu'à la fin du 23^{ème} tour.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les commissaires de course.

PRIX AUX COUREURS : Selon la grille du Comité Régional de Cyclisme de la Réunion.

RECOMPENSES : Les trois premiers des catégories seront récompensés. En Féminine, les récompenses seront attribuées aux trois premières Minimes/Cadettes, Juniors/Sénior. 1 coupe au 1^{er} Espoir, 1 coupe au 1^{er} Vétéran 40 ans et +, et 1 coupe au 1^{er} Vétéran 50 ans et +.

SIGNALEURS : Tout club qui participe est tenu de mettre obligatoirement à la disposition de l'organisation 1 Signaleur. RDV à 07h30 au podium.

COMMISSAIRES : THIONG-TOYE Huguette - DECOTTE Philippe - GOULJAR Eddy – MASCAREL Marie Annick.

JUGE A L'ARRIVEE : CHEFIARE Anthony.

DELEGUE FEDERAL : NATIVEL Pierrot.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.